

Tous les conseillers étaient présents.

1. Présentation de l'étude de faisabilité pour l'assainissement des villages de Chazourne et du Crozet.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'étude de faisabilité et donne un avis favorable pour ouverture de crédit pour paiement de cette étude avant vote du budget.

Le bureau d'études BEMO a examiné et chiffré trois programmes :

- L'assainissement du hameau de Chazourne
- L'assainissement du hameau du Crozet Pêcheur
- Le renouvellement des canalisations d'eaux usées de La Chazotte au Bourg

La liaison la Chazotte-le Bourg n'ayant actuellement pas d'incidence sur le fonctionnement de la station d'épuration du Bourg, il est décidé de donner suite aux projets de Chazourne et du Crozet Pêcheur.

L'accord préalable des propriétaires des terrains a été reçu, les études géotechniques des sols seront engagées, et en cas d'avis favorable les formalités d'achat pourront être envisagées.

Toutefois la décision définitive pour la réalisation sera prise lors du vote du budget, la commune n'étant pas subventionnée pour les travaux d'assainissement des hameaux.

1. Suite à donner à la réfection de la station de Vacheresse

Suite à la visite de la SAUR, un deuxième devis pour chiffrer le montant du curage de la station sera demandé auprès de la société Nouzille spécialisée dans ce site d'intervention.

2. Décision pour la modification de l'éclairage public

La décision est reportée à la prochaine réunion, les projets étant encore en cours d'étude.

3. Demande d'équipement de la salle des fêtes

Des devis ont été demandés pour l'acquisition d'un four à air pulsé, un four micro-onde et le renouvellement de la vaisselle. Une subvention sera sollicitée au titre des enveloppes parlementaires auprès de Mr le Député Dino Cinieri.

4. Renouvellement de l'adhésion au pôle santé travail

Avis favorable du Conseil Municipal pour cette adhésion obligatoire pour le service de médecine du travail du personnel municipal.

5. Départ en retraite de Bernadette GIRODON

Délibération est prise pour l'achat d'un cadeau à l'occasion du départ en retraite de Bernadette Girodon, qui a effectué le ménage pour la commune depuis 1984.

6. Préparation des dossiers d'investissement pour 2015

• **Aire de jeux pour enfants**

Une demande de subvention a été faite au titre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la création d'une aire de jeux pour enfants au terrain de La Quérette. Le projet consiste à l'achat et l'installation des jeux, le terrassement du terrain et la pose d'un grillage d'enceinte.

- **Rénovation de la salle des fêtes**

Des devis ont été demandés pour la réfection de l'ensemble des peintures de la salle des fêtes, la cuisine, le bar, le hall d'entrée et le local de rangement.

Un chiffrage a également été fait pour l'éventuel remplacement des dalles chauffantes du plafond de la partie Bar.

Avis favorable du Conseil Municipal pour la réalisation de ces travaux en fonction des subventions possibles.

1. **Questions diverses**

- Demande d'installation d'un ralentisseur au Clos.

Suite à cette demande, le Conseil Municipal donne un avis défavorable, ces travaux étant d'une part très onéreux pour la commune et d'autre part ne sont pas justifiés pour une maison isolée.

- Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars.